

*« Si notre maison est
de nouveau détruite,
où sommes-nous censés aller ? »*



© Amnesty International

CISJORDANIE : LE VILLAGE D'AL AQABA EST MENACÉ



CONTEXTE

Les autorités israéliennes ont empêché les Palestiniens de bâtir et de valoriser leurs terres dans environ 60 p. cent du territoire occupé en Cisjordanie, dénommé « zone C » dans les accords d'Oslo de 1993-1995 ayant conduit à l'établissement de l'Autorité palestinienne. En 1999, un porte-parole de l'armée israélienne avait déclaré aux représentants d'Amnesty International : « *Nous avons pour politique de ne pas approuver les constructions dans la zone C* ». Plus de 94 p. cent des demandes de permis de construire déposées par les Palestiniens dans la zone C entre 2000 et septembre 2007 ont été refusées. En parallèle, les autorités israéliennes ont continué à construire et à développer les colonies israéliennes dans cette même zone, violant ainsi le droit international, au mépris des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et d'autres instances. Depuis qu'Israël a occupé la Cisjordanie en 1967, plus de 150 colonies ont été établies en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. La création de ces colonies viole la Quatrième Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre ainsi que la Convention de La Haye concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre.

DES MAISONS DÉMOLIES, DES VIES DÉTRUITES

Al Aqaba, petit village dans le nord-est de la Cisjordanie occupée, risque de disparaître. Cela fait des années que ses habitants craignent de perdre leurs maisons. Depuis la fin des années 1990, l'armée israélienne a publié des ordres de démolition pour 35 des 45 maisons et autres bâtiments du village, dont l'école maternelle, le dispensaire, le centre des femmes et la mosquée. Même une petite portion de route a fait l'objet d'un ordre de démolition, lorsque le conseil de village l'a pavée il y a quelques années.

L'armée israélienne considère les maisons et la quasi-totalité des constructions du village comme « *illicites* » du fait qu'elles ont été construites sans permis. Or, il est impossible d'obtenir ces permis dans la mesure où l'armée n'autorise pas les Palestiniens à construire sur leurs terres, que ce soit à Al Aqaba ou dans la majeure partie de la Cisjordanie.

OBLIGÉS DE QUITTER LEURS MAISONS

Depuis qu'Israël a occupé la Cisjordanie, des centaines d'habitants, notamment des jeunes couples, ont

été contraints de quitter le village parce qu'ils n'avaient pas le droit de construire sur leurs propres terres.

Une autre menace rend la vie des habitants d'Al Aqaba difficile. Pendant des années, l'armée israélienne a utilisé le village comme terrain d'entraînement, vraisemblablement parce que sa topographie ressemble à celle du sud du Liban, occupé par Israël entre 1982 et 2000. En 2003, après que les villageois ont déposé une requête auprès de la Haute Cour de justice israélienne, l'armée a retiré sa base militaire du village, mais elle a maintenu d'autres bases voisines.

Au cours des années, plusieurs villageois ont été tués et des dizaines blessés par des tirs de l'armée israélienne et par des munitions n'ayant pas explosé, dispersées dans les champs du village.

Haj Sami, le chef du conseil du village, a reçu une balle dans le dos quand il avait seize ans. Il vit depuis en fauteuil roulant. Il a constamment mené campagne en faveur du village, en recueillant notamment les fonds internationaux qui ont permis de construire l'école maternelle, le dispensaire, le centre des femmes, la mosquée et les routes. Une bibliothèque et un atelier de couture sont en cours de construction. Ces projets ont permis au village de ne pas disparaître. Plus de 100 enfants se rendent à l'école maternelle, dont certains qui sont actuellement obligés de vivre dans d'autres villages et qui doivent donc faire le trajet aller-retour.



Jeux au jardin d'enfants d'Al Aqaba, avril 2008

ESPOIR ET INCERTITUDES

En 2004, le village a déposé une requête auprès de la Haute Cour de justice israélienne afin que les ordres de démolition soient annulés. Le 17 avril 2008, la Haute Cour a statué sur cette affaire et a rejeté cette requête, en soutenant qu'elle ne peut autoriser les constructions « illicites ». L'armée israélienne avait déclaré à la Haute Cour qu'elle ne prévoyait pas, pour l'instant, de démolir des bâtiments dans le centre du village. Toutefois, les ordres de démolition n'ont pas encore été annulés.

La zone centrale indiquée par l'armée ne représente qu'une faible proportion du territoire du village et inclut des bâtiments publics construits grâce à des financements internationaux et plusieurs maisons. Toutefois, 18 maisons sont situées en dehors de cette zone et courent un plus grand risque d'être démolies. Les villageois craignent que le village ne soit plus viable si l'armée israélienne continue de démolir des maisons et de leur refuser les permis de construire en dehors de cette petite zone centrale.



© Amnesty International



© Amnesty International

En haut : Mohammed Salah Talib et des membres de sa famille reconstruisent leur maison.

Ci-dessus : En mai 2008, les petits-enfants de Mohammed Salah Talib près de l'entrée de la grotte où la famille est allée vivre après la démolition de leur maison, en 2003.



© Amnesty International

Plusieurs familles du village ont vu leurs maisons détruites au cours des dernières années. Mohammed Salah Talib, soixante-dix ans, père de 12 enfants, a retenu ses larmes avec peine lorsqu'il a décrit à Amnesty International la démolition de sa maison, le 23 avril 2003.

« Les soldats israéliens sont arrivés avec des chars et des bulldozers et ont fait sortir toute la famille de la maison : moi, ma femme, nos enfants et nos petits-enfants. Puis ils ont détruit la maison et ont abîmé le réservoir d'eau. Depuis, j'habite dans une grotte près d'ici et certains de mes enfants ont été obligés d'aller habiter dans un autre village. Mais notre terre est ici, alors nous sommes en train de reconstruire notre maison. Je suis né ici, nous vivions dans une grotte, comme le faisaient beaucoup de paysans à l'époque, mais le monde a changé depuis. J'ai travaillé dur toute ma vie pour mes enfants ; maintenant ils sont mariés, ils ont des enfants et ont besoin de leurs propres maisons. Ils ne devraient pas être obligés de quitter le village. »

Akram, son fils, a déclaré : « Mes enfants étaient petits quand notre maison a été détruite, le plus jeune n'avait que six ans. Ma fille est née plus tard. Notre monde s'est effondré, c'était très difficile. Nous avons dû louer un appartement dans un autre village, tandis que mes parents sont restés ici. Reconstruire notre maison a été difficile ; elle n'est pas encore tout à fait finie mais nous nous débrouillons : je ne veux pas perdre de nouveau notre maison et je ne veux pas partir. »

Le jardin d'enfants et l'Association des femmes rurales à Al Aqaba, avril 2006. On aperçoit dans la cour le chef du conseil du village, Haj Sami, assis dans son fauteuil roulant.



© Amnesty International

La maison d'Iman Jabar, mère de neuf enfants, se trouve en dehors de la zone que l'armée israélienne pourrait épargner : « Notre maison a déjà été démolie il y a neuf ans. Nous l'avons reconstruite et nous avons de nouveau reçu un ordre de démolition pour la maison et pour l'enclos des chèvres. Si notre maison est détruite de nouveau, où est-ce que nous allons aller ? J'ai cinq filles et quatre garçons, ils ont entre cinq et dix-neuf ans. Ils vont grandir et fonder une famille et ils auront aussi besoin d'une maison, mais, s'ils ne peuvent pas bâtir sur nos terres, ils devront aller ailleurs. Je vis continuellement avec cette angoisse. »

En haut à gauche : Iman Jabar chez elle, avec un de ses enfants.

En haut à droite : Sheikha Sbeih devant la maison qu'elle a construite pour ses deux fils cadets, mai 2008.

Couverture : Un bulldozer de l'armée israélienne démolit des bâtiments d'habitation palestiniens, mars 2008

Amnesty International,
Secrétariat international, Peter Benenson House
1 Easton Street, Londres WC1X 0DW
Royaume-Uni
www.amnesty.org

Index : MDE 15/022/2008
ÉFAI - Juillet 2008



© Amnesty International

Sheikha Sbeih, une veuve mère de 10 enfants, a dit à Amnesty International : « Tous mes enfants qui se sont mariés ont été obligés de quitter Al Aqaba parce qu'ils ne pouvaient pas prendre le risque de construire une maison pour ensuite la voir détruite. Je suis malade et je ne peux pas avoir mes enfants près de moi. J'ai essayé de construire une petite maison pour mes

deux fils cadets, pour qu'ils ne soient pas obligés de partir, eux aussi, quand ils se marieront. C'est une petite maison, ils n'ont que deux pièces chacun. Mais dès que nous avons fini de la construire, en mai 2007, l'ordre de démolition est arrivé. Si la maison est démolie mes fils ne pourront pas rester dans le village et je me retrouverai complètement seule. »

AGIR MAINTENANT

AMNESTY INTERNATIONAL DEMANDE AUX AUTORITÉS ISRAËLIENNES DE :

- annuler tous les ordres de démolition à Al Aqaba et tous les ordres de démolition portant sur les maisons construites sans permis dans la zone C des Territoires palestiniens occupés ;
- transférer la responsabilité des politiques et réglementations en matière de construction et d'urbanisme à Al Aqaba et dans le reste de la zone C de l'armée israélienne aux communautés palestiniennes locales.

Envoyez vos appels au ministre de la Défense :

Ehud Barak
Minister of Defence
Ministry of Defence
37 Kaplan Street, Hakiryia
Tel Aviv 61909, Israël
Fax: +97 236 916 940
Courriers électroniques :
minister@mod.gov.il
Formule d'appel : Dear Minister /
Monsieur le Ministre,

Commandant de Cisjordanie :

Major General Gadi Shamni
Commander, West Bank
Central Commander Office 64
Military Mail 02367 – IDF
Israël
Fax: +97 225 305 741
Formule d'appel :
Dear Major General, / Monsieur,

